

RÉSUMÉS

*Savoirs lexicaux
et savoirs encyclopédiques*

t. 1 *Légitimer la description lexicale*

Bernard FRADIN

L'Identification des unités lexicales

55-93

A la lumière des développements récents de la morphologie, les questions de la délimitation des unités lexicales, de leur choix dans un dictionnaire et de leur notation sont reprises. La découpe syntagmatique des unités est prise en compte à partir de l'analyse comparée des propositions théoriques de Mel'čuk et Fradin ; la dimension paradigmatique, qui implique de fixer une définition du lexème, est explorée par l'intermédiaire du format du lexème, au travers de ses rubriques lexicographiques. Enfin, l'étude typologique des unités lexicales est envisagée à partir des phénomènes de lexicalisation, de créativité et de productivité lexicales.

Françoise HENRY

*Les Paramètres de l'analyse
dans la pratique lexicographique
À travers l'exemple du TLF*

13-34

Dans la pratique lexicographique d'un dictionnaire monolingue tel que le *TLF*, l'analyse et la formalisation des faits lexicaux sont soumises à l'interaction de paramètres divers, qui peuvent se répartir en trois grandes catégories :

— conditionnements externes : la tradition lexicographique, le public destinataire, le facteur temps, la multiplicité des intervenants, le mode de publication, la forme imprimée ;

— orientations générales du projet : une synchronie éclairée par une perspective diachronique, un dictionnaire descriptif et philologiquement fondé, un dictionnaire de langue où la description de l'usage est régie par les tendances générales de la linguistique moderne ;

— principes particuliers de l'analyse lexicographique ;

et la réussite du projet dépend du degré de maîtrise à maintenir une relation permanente entre ces paramètres, en dépit de leur complexité et, parfois, de leur antinomie.

John HUMBLEY

La Légitimation en terminologie

119-136

La question de la légitimation en terminologie se pose à trois niveaux au moins. Le premier est celle des termes eux-mêmes tels qu'ils sont utilisés par les spécialistes des domaines concernés ; selon le type de spécialité, la légitimation opère différemment, et on postule trois grands types de terminologie : scientifique, technique et industrielle, et juridico-administrative, chacune ayant ses méthodes de légitimation. Le deuxième niveau est celui de la méthode de description (terminologie) et de présentation (terminographie). Un troisième niveau serait la légitimité de la composante terminologique d'une action d'aménagement linguistique et de l'efficacité de son implantation.

Denis Le PESANT

Principes d'organisation des données lexicales dans un dictionnaire électronique

35-54

Cet article vise à décrire la forme de la banque informatisée de données lexicales qu'élabore l'équipe *Lexique et Grammaire* du LLI (Laboratoire de Linguistique Informatique : CNRS, UMR 195). Il s'agit d'un dictionnaire explicite et extensif. Chaque entrée fournit de façon combinée un maximum d'informations linguistiques, notamment syntaxiques, distributionnelles et sémantiques. Les unités lexicales sont regroupées dans des classes d'un type nouveau appelées *classes d'objets*.

Jean-Marie PIERREL, Laurent ROMARY

Lexique, langue et tâche dans le dialogue homme-machine finalisé

95-117

La mise en œuvre de systèmes de dialogue homme-machine finalisés repose systématiquement sur une composante lexicale spécifique contenant à la fois des informations infra-lexicales destinées à la reconnaissance des énoncés et supra-lexicales destinées à la compréhension contextuelle de ceux-ci. Nous montrons, dans la perspective d'une réutilisabilité possible d'une application à une autre, qu'il est nécessaire de concevoir le lexique comme une composante dynamique qui se réalise en contexte plutôt que comme un absolu qu'il nous serait difficile de légitimer. Cherchant néanmoins à spécifier ce que pourrait être un lexique générique, nous proposons une architecture informatisée qui puisse regrouper les données disponibles sous une forme électronique dans le cadre de la mise en œuvre du serveur de ressources linguistiques *Silfide*.

David PIOTROWSKI

Légitimation «faible» et formes internes de la langue

137-165

Les sciences empiriques fondent la légitimité de leurs analyses sur un rapport de confrontation (à visée réfutatrice) avec les données de l'expérience. L'examen des formes théoriques montre que la possibilité d'un tel rapport est liée à l'existence d'un "espace de phase". Comme, par la nature des phénomènes qu'elles appréhendent, les théories linguistiques ne disposent pas de la composante d'un "espace de phase", il s'ensuit qu'elles doivent établir leur légitimité sur d'autres

bases que celle de la réfutation. A cette fin, on proposera une version "affaiblie" du critère de réfutation. Dans la version "faible", une théorie est valide si elle rend compte des rapports fonctionnels de détermination réciproque que contractent les identités que la langue forme en investissant les substances du contenu, de l'expression et les valeurs de recevabilité. Dans cette perspective, la faculté de langage doit alors être vue comme une faculté dynamique de négociation, d'ajustement et de création de sens.



ABSTRACTS

*Lexical knowledge
and encyclopedic knowledge*

t.1 *Legitimizing the lexical description*

Bernard FRADIN

Identifying lexical units

55-93

Following the recent developments of morphology, the questions relating to the delimitation of lexical units, their choice in a dictionary, and their notation are reconsidered. The syntagmatic segmentation of units is analyzed by taking Mel'čuk and Fradin's theoretical proposals into account. The exploration of the paradigmatic dimension— which implies defining what a lexeme is — is conducted by delimiting lexical entries. Finally, the typological study of lexical units is based on the processes of lexicalisation, lexical creativity and productivity.

Françoise HENRY

*The parameters for analysis in a lexicographical practice
The TLF as an example*

13-34

When a monolingual dictionary as the *TLF* is involved, the lexicographical practice falls into three large categories of parameters :

- external accounts : the lexicographical tradition, the public receiver, the time factor, the multiplicity of intervenants, the way of publishing, the printed form ;
- general orientations of the project : i. e., a synchrony which is informed by a diachronic perspective, a descriptive dictionary which is philologically grounded, a language dictionary where the use description is regulated by the general tendencies of modern linguistics ;
- the specific principles of lexicographical analysis.

The success of such a project depends upon the ability to maintain a continuous connection between those three parameters, in spite of their complexity, and occasionally, their independence.

John HUMBLEY

Legitimizing terminology

119-136

Deciding what is legitimate in terminology can be analyzed on at least three different levels. Firstly, one can ask how actual terms are legitimated by the specialists who use them : according to the kind of speciality, legitimation is carried out in different ways, and three main types of terminology are posited : scientific, technical and industrial, and legal-administrative, each having its own methods of legitimation. The second level is that of the method of description (terminology) and the presentation in dictionary form (terminography). A third level could be seen as that of the terminology component of a language planning program and the evaluation of its implementation.

Denis Le PESANT

Organizing lexical data in an electronic dictionary

35-54

In this article we intend to describe the form of the lexical data base developed by the LLI (Laboratoire de Linguistique Informatique : CNRS, UMR 195). Each entry of that explicit and extensive dictionary provides the widest possible range of integrated linguistic data, especially syntactic, distributional and semantic data, and the lexical units are put together in a new type of syntactico-semantic classes called *classes of objects*.

Jean-Marie PIERREL, Laurent ROMARY

*Lexicon, language, and task
in a finalized man-machine dialogue*

95-117

In the process of designing man-machine dialogue systems, one has necessarily to implement a dedicated lexical component which contains both infra-lexical information intended to facilitate the recognition of spoken utterances and supra-lexical information which will support the actual understanding of the user's message. In this paper, we show that if we want to make the transfer of a given lexical representation from one application to another possible, we should see the lexicon as a dynamic entity which is contextually realized rather than as an absolute description which could be difficult to legitimize. Still, as we would like to tend to a certain amount of genericity within lexical descriptions, we suggest a representational structure which could subsume the available lexical data in the framework of the *Silfide* server, dedicated to the distribution and use of linguistic resources.

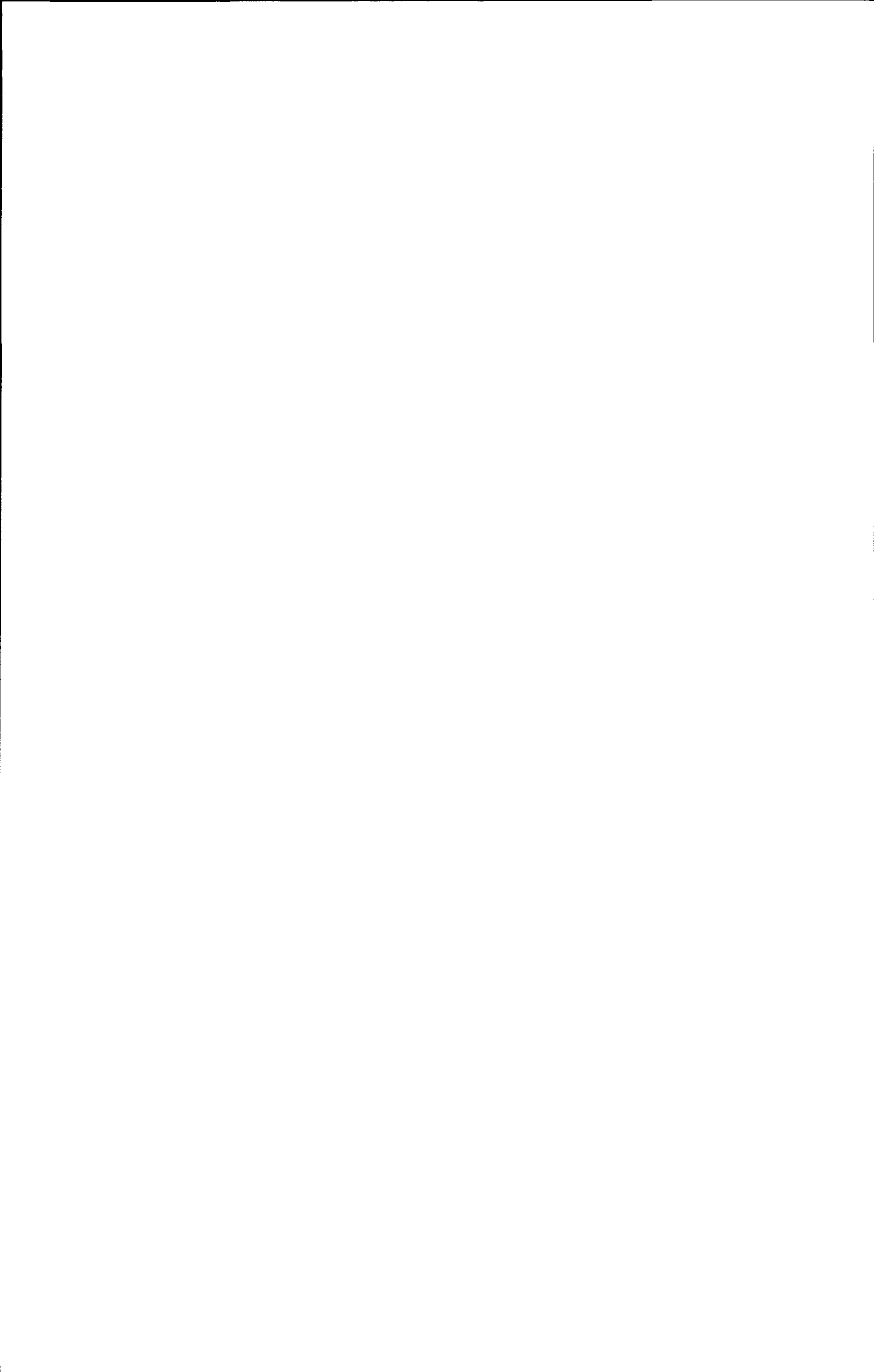
David PIOTROWSKI

«Weak» legitimation and internal forms of language

137-165

Empirical sciences base their legitimacy on a confrontational relationship with experimental data. The examination of the theoretical forms shows that the possibility of such a relationship is linked to the existence of a "space of phase". Since linguistic theories cannot have the "space of phase" component, they must build their legitimacy on others principles than the refutation criterium. For this purpose, we propose a weak version of the refutation criterium. In such a version, a theory is valid only if it can account for the functional relationships of mutual

determination between the identities that the linguistic system forms when it is investing the content and expression substance and the values of recevability. In this perspective, the linguistic ability must be seen as a dynamical ability of negotiation, of adjustment, and of creation in meaning.



Achévé d'imprimer le 16 juin 1997
sur les presses de Dominique Guéniot,
imprimeur à Langres - Saints-Geosmes
Photocomposition : L'Harmattan

Dépôt légal : juillet 1997 - N° d'imprimeur : 2959

